

Le coup réussi de New York : Samy Badibanga, l'homme de l'ombre de Félix Tshisekedi

P. 8

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 787 du lundi 25 au mardi 26 sept 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Des résultats en deuxième session

Tony Mwaba désacralise l'Examen d'Etat

P. 2

Présidentielle de 2018 : les vérités tronquées de Corneille Nangaa

Un ancien président de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) ne devait pas dire ça. Pourtant, Corneille Nangaa, président de la CENI aux élections de décembre 2018, a franchi le Rubicon en trahissant son serment. Il a révélé les non-dits du processus qu'il a piloté en 2018. Pour quelle motivation ? Il est le seul à le savoir. Révélation ou pas, la lettre de Corneille Nangaa du samedi 23 septembre 2023 ne dit rien. Elle ne change pas non plus le cours de la présidentielle de décembre 2018. Bien au contraire, elle dégrade son redacteur qui a tronqué, selon lui, le choix du peuple devant les urnes. Quoi qu'il en soit, Félix Tshisekedi reste Président de la République et donne rendez-vous au peuple, le 20 décembre 2023, pour un second mandat.

P. 3



PARLONS-EN

Alerte, Big Brother arrive !

ECONEWS

La moisson aura été fructueuse et abondante, dit-on, après le séjour du chef de l'Etat et de la délégation congolaise à New York en marge de la 78^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale de l'ONU. Menant un fort lobbying comme de coutume en pareille circonstance, Félix Tshisekedi a obtenu, entre autres, l'ouverture de l'ambassade israélienne à Kinshasa, tandis que lui-même s'engageait à transférer la mission diplomatique de son pays de Tel-Aviv à Jérusalem. Ce n'est guère le cas ici de tirer des plans sur la comète, encore moins de supputer sur l'accueil que feront ses collègues de l'Union africaine de cette...

(Lire en page 2)

Affaire Centurion : panique à la Présidence de la République, le grand déballage a commencé

P. 4

Haut-Katanga : à la découverte des investissements agropastoraux du Groupe Somika et son Parc industriel

Pp. 6-7

Des résultats en deuxième session

Tony Mwaba désacralise l'Examen d'Etat

Sous couvert de la publication du palmarès des lauréats à l'Examen d'Etat de l'édition 2023, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a plutôt revu de fond en comble les résultats publiés auparavant, procédant à une seconde session qui ne dit pas son nom. C'est une première en République Démocratique du Congo depuis la mise en place des épreuves de l'Exetat

Des élèves finalistes du secondaire, recalés à l'Examen d'Etat qui, du coup, étaient pris d'éphorie, jubilant pour leur succès aux épreuves de l'édition 2023. A Kinshasa, comme partout ailleurs en République Démocratique du Congo, le constat était le même. Que s'est-il donc passé ?

En réalité, des élèves finalistes, recalés, ont été repêchés en dernier ressort, au terme de traitement des recours introduits à l'Exetat. La contestation est venue des écoles du réseau conventionné catholique, avant que d'autres n'embôitent le pas.

Conscient de son erreur, le ministère de l'EPST a donc rétrogradé en actualisant les résultats de l'Exetat 2023. Il y a cependant un obstacle à contourner : la crédibilité de l'institution Exetat. Comment faire voir à la communauté nationale que le ministère a été maladroite dans l'organisation de ces épreuves ? Et l'astuce a été vite trouvée. Il s'agissait de passer par la publication d'un palmarès des résultats de l'Exetat 2023 pour glisser les nouveaux lauréats issus de la seconde session.

C'est ce que le cabinet du ministre de l'EPST a confirmé par son communiqué de presse du vendredi 22 septembre 2023.

UN DÉMENTI QUI ALIMENTE LA CONFUSION

D'emblée, le cabinet du mi-

nistère de l'EPST s'est étalé dans une large plaidoirie, difficilement accessible aux non-initiés.

Il écrit : « Une vive polémique avait gagné la toile à la suite de la première vague de publication des résultats de l'Examen d'Etat, Édition 2023. Polémique amplifiée par le partage d'une manière virale sur les réseaux sociaux et dans les médias de la lettre de la Sœur Préfet du Lycée Boyokani, Révérende Thérèse Malema Nsawawa.

Accompagnée de l'abbé coordinateur des Écoles Conventionnées catholiques à l'Imprimerie de l'Inspection Générale de l'EPST, la sœur Préfet, Thérèse Malema Nsawawa, avait reçu une sévère mise en garde de la part de l'inspecteur général de l'EPST, Monsieur Jacques Odi Musungayi, parce que cette religieuse et les parents de son école consultaient les résultats de l'Examen d'Etat avec le Code de l'Édition 2022 au lieu du Code 2023.

A ce sujet, il est loisible de constater que, s'il y a des élèves qui découvrent qu'ils ont réussi, cela confirme cette mise au point de l'inspecteur général de l'EPST que la cellule de communication de l'EPST avait relayée en son temps par la bouche du conseiller chargé de communication du ministre de l'EPST.

Il faut noter que la publication des résultats des épreuves de l'Édition 2023 se faisait

1967 sanctionnant la fin des études secondaires. En cette matière, le ministre de l'EPST, Tony Mwaba Kazadi, a véritablement innové. Une pratique éhontée qui désacralise la noblesse d'une institution, Examen d'Etat, qui a résisté au temps, gardant toute sa grandeur et son honneur. « Autre temps, autres mœurs », dit-on...

FRANCIS N.

avec les fenêtres de 2022 ouvertes chez les compagnies de téléphonie cellulaire chargées de rendre publics les résultats en premier temps avant la publications du Palmarès.

C'est de cette manière qu'il y avait des réclamations et de confusion. Certains tombaient sur les mauvais résultats de 2022.

La fenêtre de 2022 a été fermée par la suite. Mais, les gens avaient tantôt les bons ou les mauvais résultats. Le Palmarès clarifie et confirme les résultats de l'Examen d'Etat.

« Il n'y a donc pas eu traitement des recours comme les pêcheurs en eaux troubles le font passer. Les réussites et les échecs demeurent tels que publiés sauf mauvaise consultation d'autre fois, mais clarifiés par le Palmarès ». C'est côté cours !

UNE INNOVATION QUI DÉSHONORE

Côté jardin, on sait qu'il y a des élèves finalistes qui ont échoué dans la vague de récentes publications, mais qui ont été curieusement repêchés dans le fameux palmarès de l'EPST. Qu'est-ce qui s'est donc passé pour en arriver là ? Seul le professeur de droit Tony Mwaba, en détient le secret. Il est le seul à comprendre ce qui s'est réellement passé pour qu'un recalé de l'édition de 2023 se retrouve curieusement sur la liste des lauréats dans le palmarès de 2023.

Mise au point de la Cellule de communication de l'EPST au sujet de la publication du Palmarès

Une vive polémique avait gagné la toile à la suite de la première vague de publication des résultats de l'Examen d'Etat, édition 2023.

Polémique amplifiée par le partage d'une manière virale sur les réseaux sociaux et dans les médias de la lettre de la Sœur Préfet du Lycée Boyokani, Révérende Thérèse Malema Nsawawa.

Accompagnée de l'abbé coordinateur des Écoles Conventionnées catholiques à l'Imprimerie de l'Inspection Générale de l'EPST, la sœur Préfet, Thérèse Malema Nsawawa, avait reçu une sévère mise en garde de la part de l'inspecteur général de l'EPST, Monsieur Jacques Odi Musungayi, parce que cette religieuse et les parents de son école consultaient

les résultats de l'Examen d'Etat avec le Code de l'Édition 2022 au lieu du Code 2023.

A ce sujet, il est loisible de constater que, s'il y a des élèves qui découvrent qu'ils ont réussi, cela confirme cette mise au point de l'inspecteur général de l'EPST que la Cellule de Communication de l'EPST avait relayée en son temps par la bouche du conseiller chargé de communication du ministre de l'EPST.

Il faut noter que la publication de l'Édition 2023 se faisait avec les fenêtres de 2022 ouvertes chez les compagnies de téléphonie cellulaire chargées de rendre publics les résultats en premier temps avant le Palmarès.

C'est de cette manière qu'il y avait des réclamations et de

confusion. Certains tombaient sur les mauvais résultats de 2022.

La fenêtre de 2022 a été fermée par la suite. Mais, les gens avaient tantôt les bons ou les mauvais résultats. Le palmarès clarifie et confirme les résultats de l'Examen d'Etat.

Il n'y a donc pas eu traitement des recours comme les pêcheurs en eaux troubles le font passer.

Les réussites et les échecs demeurent tels que publiés, sauf mauvaise consultation d'autre fois, mais clarifiés par le palmarès.

Ainsi donc, la Cellule de Communication de l'EPST invite l'opinion à tenir compte des résultats tels que confirmés par le palmarès et informe que le ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le profes-

Le ministère de l'EPST a fauté. Il n'y aucune honte à la reconnaître. Le ministre de l'EPST, professeur de droit, devait faire amende honorable en reconnaissant les graves erreurs commises par les services de l'Inspection générale de l'EPST.

Il y a cependant un lourd préjudice qui pèse désormais l'institution Examen d'Etat, la voie obligée pour accéder aux études universitaires et supérieures. En instituant la deuxième session, Tony Mwaba a innové, tout en désacralisant la noblesse d'une institution, Exetat, qui a résisté au temps, malgré les profondes mutations politiques qui ont affecté le pays.

L'Exetat n'est plus cette tour imprenable. Ce n'est plus cette forteresse indétrônable. Avec Tony Mwaba, un recalé d'hier peut se retrouver dans le palmarès par la magie des fonctionnaires de l'Inspection générale de l'EPST.

Un Internaute s'en moque : « Certains élèves finalistes ayant déjà repris l'école après leurs échecs à l'Exetat 2023 ont vu leurs noms publiés de nouveau comme lauréats. Félicitations pour l'innovation, M. le professeur Tony Mwaba ! »

Un autre enchaîne : « Le recours au palmarès à l'ère du Numérique relève d'un amateurisme criant et constitue un spectacle désolant. Cette comédie de mauvais goût doit cesser immédiatement ! »

PARLONS-EN

Alerte, Big Brother arrive !

(Suite de la Une)

dernière initiative, eux qui, dans leur quasi-majorité, n'ont pas sauté le pas pour ne pas trahir leur soutien au peuple palestinien soumis au joug meurtrier de l'Etat hébreux (Donald Trump et Moussa Fakhri Mahamat apprécieront).

Jusque-là, rien que de plus courant dans la démarche diplomatique d'un régime dans sa recherche éperdue d'une reconnaissance distillée à compte-gouttes par des « partenaires extérieurs » qui ont parfaitement conscience d'être en présence d'un interlocuteur arrivé à la fin d'un mandat en dents de scie.

Seulement, parmi les accords conclus avec le gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu figure celui de l'apport israélien dans la lutte contre la cybercriminalité. Difficile à ce stade de ne pas s'inquiéter de la vente probable à l'Etat congolais – si ce n'est pas encore le cas – du fameux logiciel-espion Pegasus qui a défrayé la chronique il y a peu. Développé par la société israélienne NSO Group, son acquisition nécessite une licence du ministre israélien de la Défense. Il est destiné à attaquer les Smartphones sous IOS et Android.

La description qu'en donne Wikipedia fait dresser les cheveux sur la tête : « Installé à distance sur un appareil, il peut contourner tous les systèmes de sécurité et accéder aux fichiers, messages, photos et mots de passe sur les Smartphones. Il peut aussi écouter les appels téléphoniques, et déclencher l'enregistrement audio, la caméra ou la géolocalisation ». Et de conclure : « Pegasus est considéré comme une arme de guerre ».

Surveillés, écoutés de jour comme de nuit à leur insu, des centaines de personnalités dans le monde, dont des journalistes et des chefs d'Etat en ont fait les frais. Personne n'est à l'abri des incursions malveillantes de Pegasus.

Le logiciel-espion israélien installe peu à peu à travers la planète l'univers orwellien où aucune parole, aucun geste n'échappe à Big Brother.

FAIT À KINSHASA, LE 22 SEPTEMBRE 2023

LA CELLULE DE COMMUNICATION DE L'EPST

Présidentielle de 2018 : les vérités tronquées de Corneille Nangaa

Un ancien président de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) ne devait pas dire ças. Pourtant, Corneille Nangaa, président de la CENI aux élections de décembre 2018, a franchi le Rubicon en trahissant son serment. Il a révélé les non-dits du processus qu'il a piloté en 2018. Pour quelle motivation ? Il est le seul à le savoir. Révélation ou pas, la lettre de Corneille Nangaa du samedi 23 septembre 2023 ne dit rien. Elle ne change pas non plus le cours de la présidentielle de décembre 2018. Bien au contraire, elle dégrade son redacteur qui a tronqué, selon lui, le choix du peuple devant les urnes. Quoi qu'il en soit, Félix Tshisekedi reste Président de la République et donne rendez-vous au peuple, le 20 décembre 2023, pour un second mandat.

ECONOMES

En séjour à New York en marge de la 7^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, le 19 septembre, le président Félix Tshisekedi a, au cours d'une conférence de presse, affirmé : «*Il n'y a jamais eu d'arrangement entre mon prédécesseur et moi*». Suggérant que malgré la rumeur persistante de l'existence d'un deal en 2019 avec le président de la République sortant Joseph Kabila, rumeur qui ne l'a pas quitté tout au long des cinq années de son mandat finissant, c'est bel et bien lui qui avait gagné la présidentielle de 2018.

Position battue en brèche par des déclarations fort peu diplomatiques de Jean-Yves Le Drian, alors ministre français des Affaires étrangè-

res qui évoquait déjà «*un compromis à l'africaine*», ou plus récemment début mars 2023 Emmanuel Macron, qui ne s'embarrassait pas de lancer à Kinshasa : «*Nous connaissons le contexte des élections de 2018*».

Cherchant à tordre le cou une fois pour toutes aux insinuations de ses détracteurs, Félix Tshisekedi n'avait pas prévu la réplique de Corneille Nangaa, ancien président de la Commission électorale indépendante (CENI) qui, de son exil, soutient le contraire.

S'érigeant en témoin de la négociation décriée, il en confirme l'existence et invite le président Tshisekedi à en dévoiler le contenu.

Le document publié par l'ancien président de la CENI, Corneille Nangaa, et daté du 23 septembre 2023 est intitulé : «*Eclairage autour des*



Corneille Nangaa, ancien président de la CENI a perdu son sang-froid en divulguant les dessous de la présidentielle de décembre 2018

dernières mêlées médiatiques en rapport avec l'élection présidentielle du 30 décembre 2018». Abondamment partagé sur les réseaux sociaux, on y lit notamment : «*Un accord politique existe bel et bien. Il a PRÉCÉDÉ la publication des résultats définitifs (c'est nous qui soulignons). J'en suis l'un des co-rédacteurs. Cet accord inaltérable a été signé devant témoins, par le président Tshisekedi et son prédécesseur*».

«*Cet accord politique «ACCORD POUR LA STABILISATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO» a été certifié et validé par trois (3) chefs d'Etat africains qui l'ont facilité du fait*

qu'il (l'Accord) a permis la passation du pouvoir sans effusion de sang».

Il s'ensuit une série de questionnements tendant à démontrer, entre autres, que le Chef de l'Etat s'est délibérément mis en marge de la loi fondamentale. Ainsi, il demande pourquoi le chef de l'Etat, garant du fonctionnement des institutions, s'est-il obligé à violer intentionnellement la Constitution.

Ensuite, s'interroge-t-il, pourquoi a-t-il fait le choix du siège de l'ONU pour briser le pacte républicain qui le lie et grâce auquel il a été investi à la fonction qu'il exerce. Enfin, pourquoi a-t-il fait l'autre choix, celui de rouvrir les placards pour exposer des secrets

d'Etat à trois mois de l'élection présidentielle; ceci pour quelle urgence, quelle nécessité, quelle opportunité ?

Et il conclut : «*L'accord politique existe bel et bien et il devra être rendu public*».

DES QUESTIONS SANS RÉPONSES

La lecture minutieuse du brûlot de Corneille Nangaa ne soulève pas moins quelques interrogations. D'abord, il se garde bien de révéler le lieu ni la date précise de la conclusion de l'Accord allégué. Ensuite, il ne fait pas mention des noms et nationalités des «*trois chefs d'Etat africains*» témoins, selon lui, de la conclusion de la négociation. Enfin, se présentant en *co-rédacteur* du mystérieux texte, rien ne le dispense, dans les circonstances actuelles, de le rendre public.

Par-dessus tout, et c'est plus grave, en prêtant le flanc à l'élaboration d'un Accord qui aurait abouti à la désignation de Félix Tshisekedi en lieu et place du véritable vainqueur de la présidentielle connu de lui tout seul, Corneille Nangaa s'expose au risque de poursuites judiciaires pour complicité dans la falsification des résultats électoraux, au même titre que les autres protagonistes du fameux deal dont il atteste l'existence.

Fin de l'ultimatum accordé au M23 : Kinshasa «prêt» à passer à l'action

TIGHANA M.

Le Gouvernement déclenche le compte à rebours pour libérer les zones sous contrôle des terroristes du M23.

A en croire Christophe Lutundula, le chef de la diplomatie congolaise, qui intervenait, depuis New York sur les ondes de radio Top Congo Fm, Kinshasa est «prêt» à utiliser les méthodes fortes pour reconquérir les territoires sous contrôle du M23.

«*À partir du 24 septembre, dans quelques jours, si rien n'est fait, nous allons faire tout, je dis bien, tout, je le dis au nom du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour que nos compatriotes regagnent leurs domiciles de manière qu'on puisse les enrôler, de manière que même tardivement, les candidatures soient déposées et qui y est campagne, qu'ils aient des élus*», a-t-il déclaré.

Pour l'instant, Kinshasa

reste ferme dans sa position ne jamais engager un quelconque dialogue avec les «*terroristes du M23*».

En séjour à New York, en marge de la 78^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de la République, Félix Tshisekedi, l'a redit sans ambiguïtés, excluant toute possibilité de s'asseoir autour d'une table avec les terroristes du M23.

Du haut de la tribune des Nations Unies, Félix Tshisekedi a invité le Conseil de sécurité à se montrer plus intransigeant vis-à-vis des terroristes du M23 qui refusent d'adhérer au processus de paix lancé dans la région des Grands Lacs.

«*En sus du retrait accéléré de la MONUSCO, la République Démocratique du Congo réitère sa demande au Conseil de sécurité de l'ONU de sanctionner toutes personnes physiques et morales reconnues comme auteurs, co-auteurs et complices, matériels et intellectuels des crimes*

de guerre et contre l'humanité ainsi que des violations graves des droits de l'Homme, du droit international et de la Charte des Nations Unies sur le territoire congolais», a indiqué le Chef de l'Etat.

Et d'ajouter : «*Il est injuste et inadmissible que des personnes citées comme responsables des crimes graves susmentionnés dans les di-ffrérents rapports des experts de l'ONU elle-même, sur la situation sécuritaire en RDC, restent impunités dans le silence total de notre Organisation et de ses membres qui placent, pourtant, la lutte contre l'impunité parmi leurs priorités en matière de gouvernance interne et externe. À ce sujet, le Gouvernement de la RDC salue chaleureusement les sanctions que vient d'infliger le Gouvernement des États-Unis d'Amérique au Rwanda pour son soutien au groupe terroriste du M23 et à un de ses hauts dignitaires impliqués dans les aventures criminelles*

au Congo. Pour rappel, ce groupe terroriste, supplétif du Rwanda ne respecte aucun des engagements conclus par les Chefs d'Etat de la Région dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi. En effet, non seulement ils n'ont pas quitté les positions conquises, mais ils continuent à massacrer les populations civiles et refusent le pré-cantonement et le cantonnement, exigeant un dialogue qui ne leur sera jamais accordé».

APPEL DU GOUVERNEUR-MILITAIRE CIRIMWAMI

Nommé gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, en remplacement du lieutenant-général Constant Ndimba, rappelé à Kinshasa, le général-major Peter Cirimwami a recommandé, samedi 23 septembre, au M23 et aux milices actives dans la province à rejoindre le processus de paix via le PDDRC. Il a fait cette re-

commandation dans son adresse devant des dizaines de combattants issus des groupes armés et leurs responsables, au centre de Mubambiro, à une vingtaine de km de Goma.

Le gouverneur-militaire Cirimwami a estimé que leur intégration va donner la chance au retour de la paix et la sécurité et faciliter le retour des déplacés dans leurs milieux de vie.

De son côté, le commandant du groupe armé «*Nduma Défense of Congo/Rénové*», le général autoproclamé Guidon Simweray, a exprimé leur disponibilité à joindre leurs efforts au processus de pacification du pays, mais aussi à rejoindre la réinsertion sociale, appelant les autres groupes à leur emboîter les pas en cherchant la paix au Nord-Kivu.

En outre, la plupart de ces groupes armés se sont mués en plateforme des défenseurs de la patrie pour exprimer leur engagement pour la paix.

Affaire Centurion : panique à la Présidence de la République, le grand déballage a commencé

Thierry Mbulamoko, coordonnateur de l'APLC, n'est pas prêt à couler seul. Interrogé par le parquet près la Cour de cassation, Thierry Mbulamoko ne ménage plus ses complices, notamment ceux qui lui ont donné l'autorisation d'engager le pays dans une « lettre d'engagement » conclue avec le cabinet sud-africain « Centurion Law Group ». La panique gagne le cabinet du Président de la République où de grosses légumes sont mises en cause dans l'affaire Centurion.

ECONOMES

L'instruction de l'affaire Centurion s'est poursuivie, jeudi dernier, au Parquet près la Cour de cassation avec l'audition de Thierry Mbulamoko, coordonnateur de l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC). Des informations en provenance de la Cour de cassation renseignent que le coordonnateur de l'APLC a décidé de ne pas mourir seul en citant des noms, principalement des membres haut placés dans le cabinet du Chef de l'Etat, qui l'ont aidé dans la signature en juillet 2022 d'une « lettre d'engagement » avec le cabinet sud-africain « Centurion Law Group » qui exige, à ce jour, de l'Etat congolais, le paiement de 36 millions USD sur l'argent perçu auprès du négociant suisse Glencore.

L'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption est, depuis plus d'un mois, sous les feux des projecteurs à cause de l'implication de son coordonnateur Thierry Mbulamoko dans un contrat qu'il a signé en juillet 2022 avec le cabinet d'avocats sud-africain Centurion dans l'affaire Glencore.

A ce jour, la RDC se défend à la Cour d'arbitrage de Paris, suite à une procédure engagée par ce cabinet sud-africain qui lui réclame 36 millions de dollars américains.

Tout est parti d'un accord conclu entre l'APLC et le cabinet Centurion. En réalité, la situation inconfortable dans laquelle se retrouve la RDC est le prix de la maladresse et de l'incompétence de Thierry Mbulamoko, coordonnateur d'une agence qui a pour mission principale, la prévention et la lutte contre la corruption, une des priorités de la vision du président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Auditionné pour la deuxième fois, le jeudi 21 septembre 2023, par un avocat général près la Cour de cassation, le coordonnateur Thierry Mbulamoko a dû répondre aux questions pertinentes dans le cadre de l'ouverture d'enquêtes demandée par Mme la ministre d'Etat en charge de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo Kiese, dans cette affaire qu'elle qualifie « de tentative d'arnaque » du cabinet d'avocats sud-africain Centurion vis à vis de la RDC.

Les premiers faisceaux



Thierry Mbulamoko, coordonnateur de l'APLC

d'informations mettent en cause Thierry Mbulamoko qui est suspecté d'être le responsable de cette situation qui met à mal le Trésor public et entame la réputation de la République.

LES ZONES D'OMBRE

Pourquoi M. Thierry Mbulamoko a-t-il choisi ce cabinet ? Comment est-il entré en contact avec Centurion ? Qui a signé son ordre de mission au sein du cabinet du Chef de l'Etat pour son voyage du mois de juillet 2022, au cours duquel il a signé cette lettre d'engagement ? A qui Monsieur Thierry Mbulamoko a-t-il fait rapport de ce voyage en toute confidentialité, sans en faire part à ses autres collègues de la coordination de l'APLC ?

Selon des indiscretions glanées dans les couloirs de la Cour de cassation, le nom du directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Guylain Nyembo, aurait été plusieurs fois cité durant l'audition ainsi que celui d'un de ses collaborateurs qui, rapporte-t-on, aurait accom-

pagné M. Thierry Mbulamoko lors de son second voyage en Afrique du Sud, pour rencontrer et échanger avec le cabinet sud-africain.

Que retenir de cette seconde audition de Mbulamoko. On observe que durant cette audition, un autre volet « politique » semble apparaître dans ce sale dossier. Ce qui pourrait expliquer ce silence observé depuis le début de l'affaire Centurion au sein du cabinet du Chef de l'Etat.

On soupçonne un silence coupable, voire peut-être complice du directeur de cabinet du Président de la République. On rapporte qu'il n'a jamais convoqué ni M. Thierry Mbulamoko pour comprendre ses motivations qui l'ont amené à signer cette lettre d'engagement, ni entendu les coordonnateurs adjoints de l'APLC qui ont appris cette affaire via les médias.

C'est pour cela que les coordonnateurs adjoints en charge des plaintes, enquêtes et investigations ainsi que celui en charge des poursuites et

suivi des affaires fixées devant la justice de l'APLC ont informé au début de ce mois de septembre par courrier, la Coordination, de la nécessité de l'ouverture d'enquêtes internes et la mise en place d'une commission ayant pour but de dégager les responsabilités. Le Président de la République et le directeur de cabinet du Chef de l'Etat étaient mis en ampliation de ce courrier.

Le fait de dénoncer des prétendus complices pourrait être aussi une tentative de M. Thierry Mbulamoko de ne pas tomber seul et d'embarquer avec lui des innocents ou de faire croire qu'il y aurait des intervenants dans l'ombre, dans cette tentative d'escroquerie de l'Etat. L'avenir nous le dira.

L'ensemble des observateurs qui suivent cette affaire regrette néanmoins l'attitude de M. Thierry Mbulamoko qui continue à salir la fonction de coordonnateur ainsi que l'APLC.

A ce jour, tout ce qu'on peut souhaiter est que la justice fasse son travail, tout en élargissant ses enquêtes sur le plan interne de cette agence, afin de mieux comprendre les interactions qui existent avec certains agents de l'APLC qui sont devenus des collaborateurs exclusifs et des complices des agissements du coordonnateur Thierry Mbulamoko.

Décidément, l'affaire Centurion est un tsunami qui secoue le cabinet du Président de la République. Plusieurs passeront à la trappe.

Dossier Chérubin Okende : une patate chaude pour Kinshasa

Plus de deux mois après l'assassinat du député Chérubin Okende, le 13 juillet dernier, le dossier semble complètement à l'arrêt. Tant la justice que les autorités congolaises ne paraissent guère déterminées à faire éclater la vérité.

Un constat que dressent la famille du défunt et ses avocats qui viennent d'adresser ce mardi 19 septembre un courrier au président de la République et aux plus hautes autorités politiques et judiciaires congolaises, mais aussi à plusieurs postes diplomatiques, dont la Belgique et l'Afrique du Sud qui ont envoyé des experts pour assister les enquêteurs congolais.

Les membres de la famille de Chérubin Okende, ancien ministre des Transports et porte-parole du parti En-

semble pour la République de Moïse Katumbi, s'inquiètent du silence qui entoure cette enquête plus de deux mois après l'assassinat et un mois et demi après l'autopsie.

Ils s'indignent que le corps soit toujours conservé à la morgue « pour des raisons prétendument d'enquêtes ».

Ils soulignent les errements d'une justice congolaise qui, tout en se réfugiant derrière « la secret de l'instruction en phase inquisitoriale » a multiplié les « sorties médiatiques inappropriées ».

Ils s'inquiètent encore en constatant que « certaines pistes qui devraient être exploitées font l'objet de sorties médiatiques des autorités politiques dans le but de les discréditer ». Ils épinglent ici les révélations faites par Jeune Afrique qui ont abouti à l'arrestation...

du journaliste Stanis Bujakera accusé de propagation de faux bruit.

Face à ces constatations, ces silences, voire cette volonté de bloquer le bon déroulement de cette enquête, les défenseurs de M. Okende s'interrogent sur la détermination du pouvoir congolais à faire éclater la vérité.

La mort de Chérubin Okende est pourtant une vraie affaire d'Etat et les autorités congolaises doivent faire éclater la (vraie) vérité quel qu'elle soit.

DES QUESTIONS SANS FIN

Comment expliquer qu'un homme politique soit assassiné en pleine capitale après avoir été enlevé sur le parking de la Cour constitutionnelle par plusieurs hommes armés en pleine journée ? Comment expliquer que Ché-

rubin Okende ait été invité à se présenter à cette cour ? Qui savait qu'il serait présent sur ce parking ? Comment expliquer les sorties médiatiques du procureur général près de la Cour de cassation qui a nommément incriminé certains proches de la victime ?

Comment expliquer qu'il ait fallu attendre trois semaines pour réaliser une autopsie ? Comment justifier que plus d'un mois et demi après cette autopsie, les résultats ne soient pas arrivés au parquet instructeur ? Et la liste des questions est encore longue.

AVOCAT SOUS PRESSION

Le silence des autorités, cette apparente volonté de ralentir le processus, de chercher à brouiller les pistes font craindre que la vérité ne puisse jamais apparaître. Dans ce

contexte, les proches et les avocats ne cachent pas leur intention de tenter de porter l'affaire devant des juridictions internationales.

La détermination de la famille et des avocats déplaît visiblement à certains. A un peu plus de trois mois des élections présidentielles, les voix discordantes sont de plus en plus mises sous pression. Maître Laurent Onyemba, un des avocats de Chérubin Okende qui avait « osé » réagir aux sorties intempestives du procureur général près la Cour de cassation, apparaît ainsi désormais dans le viseur du parquet.

Selon certains de ses confrères : « Il faut s'attendre à ce que le conseil de l'ordre soit mobilisé pour le faire taire ».

AVEC LA LIBRE BELGIQUE
AFRIQUE

Déchéance des titres miniers de Boss Mining et COMIDE : la Société civile dénonce une « décision politique »

Dans la province du Lualaba, le retrait de manière unilatérale des titres miniers de certaines entreprises telles que Boss Mining et COMIDE, a créé un tollé général au sein des Organisations de la Société civile. Réunies au sein d'un Collectif, ces organisations dénoncent une « décision politique » et interpellent le Premier ministre Sama Lukonde pour mettre fin à l'arbitraire qui gagne le secteur.

ECONEWS AVEC BMNEWS.CD

Dans une lettre ouverte de l'ONG Action pour le Développement Intégral et Durable (ADID), signée conjointement par un Collectif des organisations citoyennes et adressée au Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, la Société civile, dans toute sa diversité, sollicite l'implication du chef du Gouvernement pour l'annulation des décisions portant déchéance des titres miniers de deux entreprises de la province du Lualaba, à savoir Boss Mining et COMIDE.

Dans cette correspondance, ces OSC (Organisations de la Société civile) se disent indignées par cette démarche visant l'arrêt des travaux de

deux entreprises majeures de la province du Lualaba. « Une action qui ne sera pas sans conséquence sur les attentes des communautés locales », prédisent-elles.

« C'est avec consternation que les Organisations de la Société civile œuvrant dans la région de l'ex-Katanga ont appris la déchéance des entreprises minières du Lualaba et du Haut-Katanga », lit-on dans ce document.

Selon ces OSC, les arrêtés signés par Mme la ministre des Mines « violent les droits des communautés locales et ne rencontrent nullement les besoins prioritairement ressentis à la base ».

Ces OSC estiment que « le non-respect des cahiers des charges retenu comme



Vue partielle des installations de COMIDE

motif de la décision de la ministre nationale des Mines serait un mensonge grossier et monté de toute pièce laissant transparaître une motivation politico-administrative purement et simplement ».

De ce fait, ces OSC condamnent l'expropriation des

droits de ces deux sociétés minières, victimes, notent-elles, au détriment des « sujets libanais et certains hauts dignitaires du pouvoir en place ».

Eu égard à ce qui précède, le Collectif menace d'organiser des manifestations de grande envergure afin de pro-

tester contre cette décision qui, selon lui, « ne vise aucunement l'intérêt public ». En même temps, le Collectif promet d'intensifier la pression « jusqu'à ce que leur revendication soit entendue et prise en compte afin de trouver gain de cause ».

La face cachée de l'extraction minière en RDC

Expulsions forcées, villages brûlés... Quatre entreprises minières qui exploitent le cuivre et le cobalt en République Démocratique du Congo (RDC) sont accusées par Amnesty International de graves

atteintes aux droits humains. Une enquête dénonce les mauvaises pratiques des multinationales qui font face à une forte demande de minerais pour produire les batteries des véhicules électriques.

« Décarboner l'économie mondiale ne doit pas engendrer de nouvelles violations des droits humains ». Un rapport d'Amnesty International et de l'Initiative pour la bonne gouvernance et les droits humains (IBGDH), une organisation installée en RDC, jette une lumière crue sur les dérives de l'exploitation minière dans l'ex-province du Katanga, au Sud de la République Démocratique du Congo (RDC).

La course au tout électrique pour entamer la transition énergétique a fait exploser la demande en cuivre et en cobalt, deux métaux indispensables à la fabrication de batteries rechargeables pour les véhicules électroniques ou les téléphones portables. Le Congo possède à lui seul 70% du cobalt mondial, dont la demande a triplé depuis 2010. Cette aubaine économique pour les grands groupes miniers les pousse à étendre leurs sites d'extraction. Mais les conséquences pour les populations locales sont le plus souvent désastreuses.

« DES PERSONNES EXPULSÉES DE FORCE »

Les enquêteurs d'Amnesty et de l'IBGH se sont



Sur la route de Kolwezi, dans la province du Lualaba

penchés sur quatre projets miniers de la région de Kolwezi, dans la province du Lualaba (ex-Katanga) : la mine de Mutoshi, Metalkol RTR, ainsi que la mine de Kamo-Kakula et celle de Kolwezi. 130 témoins ont été interviewés pour l'occasion, des photos, des vidéos et des images satellites ont été analysées. Selon Donat Kambola, coordinateur de l'IBGDH, « des personnes sont expulsées de force ou victimes de

menaces et d'actes d'intimidation pour les forcer à quitter leur domicile, ou encore poussées par la tromperie à accepter des accords d'indemnisation dérisoires. Bien souvent, il n'existe aucun mécanisme de plainte, d'obligation de rendre des comptes ou d'accès à la justice ».

« DES CROIX ROUGES DESSINÉES SUR LES MAISONS »

Sur le site minier de

Kolwezi, le projet est géré par la Compagnie Minière de Musonoie Global SAS (COMMUS), une filiale commune de l'entreprise chinoise Zijin Mining Group Ltd. et la très puissante Gécamines, l'entreprise minière d'État. « Depuis la reprise des activités minières, des centaines d'habitants ont reçu l'ordre de partir ou ont déjà dû partir (...). Certains habitants n'ont appris que leur logement allait être démolé que quand des

croix rouges ont été dessinées sur leurs propriétés » explique Amnesty. Edmond Musans, 62 ans, raconte qu'il « n'a pas demandé à être délocalisé, c'est la société et le gouvernement qui sont venus nous dire : Il y a des minerais ici ».

Les témoignages recueillis indiquent que les indemnités accordées par la COMMUS « ne leur permettaient pas d'acheter un logement équivalent. En conséquence, de nombreuses personnes ont dû déménager vers des logements sans eau courante et sans source d'électricité fiable, en banlieue de Kolwezi, et ont vu leur niveau de vie se dégrader considérablement ». Un comité a été créé par les habitants pour exiger une meilleure indemnisation. Pour l'instant, « le comité a fait part de ses doléances aux autorités provinciales, en vain ».

« ON A PASSÉ DES Nuits et des Nuits DANS LA BROUSSE »

Sur le site de Mutoshi, géré par Chemical of Africa SA (Chemaf), « des person-

(Suite à la page 8)

Haut-Katanga : à la découverte des investissements agropastoraux du Groupe Somika et son Parc industriel

Dans la province du Haut-Katanga, le Groupe Somika a de découvrir les investissements agropastoraux de Somika été honoré par la visite d'une forte délégation gouvernementale venue de Kinshasa. C'était aussi l'occasion ces (MES Sarl).

Des entreprises du secteur agropastoral du Groupe Somika et son parc industriel géré par Mining Engineering Services (MES SARL) ont connu une double visite d'une forte délégation gouvernementale, respectivement les 13 et 16 septembre 2023, à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga.

Sous le guide de Monsieur Himanchou P., un des hauts cadres du groupe industriel MES SARL, le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'intérieur, Peter Kazadi Kankonde, et sa suite, dont le Gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula, et du bourgmestre de la commune, Mireille Kishye, ont été émerveillés par les investissements et surtout les produits « *Made in Congo* » ainsi que différentes activités de recyclage des déchets miniers et industriels qui font la spécialité dudit groupe.

Ils ont ainsi découvert l'unité de production des câbles électriques, très apprécié dans plusieurs pays, dont la République d'Afrique du Sud pour la qualité de la matière première utilisée : le cuivre de la République Démocratique du Congo (RDC), sans mélange ni alliage comme le font d'autres producteurs à travers le monde.

L'usine de production des tuyaux, communément appelés PVC, de plusieurs dimensions et de meilleure qualité, pour usage industriel dans les mines et ailleurs ainsi que dans la distribution d'eau, la construction des maisons, a été la seconde découverte. Les usines du recyclage des huiles industrielles et batteries usées de véhicules en engins lourds pour produire le plomb, la production et le recyclage des anodes utilisées dans la production des cathodes de cuivre ont été une bonne surprise.

L'usine de fabrication des savons en poudre et liquides ainsi différents détergents par les femmes congolaises habitant la ville de Lubumbashi, et distribués dans plusieurs provinces du pays, avait bouclé cette première journée de visite des officielles.

DES PRODUITS «MADE IN CONGO»

Tous ces produits aujourd'hui, «*Made in Congo*» chez MES SARL à Lubumbashi, à la grande satisfaction de la population, étaient autrefois importés de l'extérieur du pays avec des conséquences sur le prix d'achat et le ravitaillement des stocks par les utilisateurs congolais.

Impressionné par les découvertes encourageantes du jour, le numéro deux du Gouvernement Sama a encouragé ces investissements, saluant la confiance et la foi de ces investisseurs en la RDC pour son industrialisation qui cadre avec l'accomplissement de la vision du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshilombo. En effet, cette démarche vise à réduire sensiblement l'importation des matières premières et des produits de base afin de consolider l'économie nationale grâce à des capitaux privés que doivent attirer un climat des affaires, dont



aux produits et entreprises subventionnés d'autres pays.

UNE NOUVELLE VISITE

Sous le guide de Madame



la Fédération des Entreprises du Congo et la Société civile souhaitent l'assainissement et les mesures incitatives comme des allègements fiscaux et la réduction de la parafiscalité afin de rendre les petites et moyennes entreprises de droit congolais compétitives sur un marché africain désormais ouvert

Gracia Kabanga, gestionnaire des investissements agropastoraux du Groupe Somika, et des hauts cadres de Mining Engineering Services (MES SARL), une autre forte délégation des ministres nationaux a visité quelques entreprises du Groupe Somika, le samedi 16 septembre 2023; à Lubumbashi.

Reçue par le Patron du Groupe Somika, M. Chetan Chug, et du gestionnaire de MES SARL, Hitesh Chug, accompagnés de Rahim Drholia, haut cadre du Groupe et membre de son Conseil d'Administration qui supervise aussi le secteur agropastoral du Groupe Somika depuis ses débuts, la forte délégation gouvernementale, constituée de plusieurs ministres dont Jean-Lucien Busa du Commerce Extérieur, Nicolas Kazadi des Finances, Julien Paluku de l'Industrie et José Mpanda de l'Agriculture, a eu une journée chargée par les visites de différentes usines et entreprises du Groupe à Lubumbashi et ses environs.

Chez **African Milling**, propriétaire de la grande minoterie de l'Afrique centrale, construite en lisière de la ville de Lubumbashi, qui ravitaille les miniers en farine de maïs et allège les importations de la Zambie et la République Sud-africaine de cette denrée de base pour une grande partie de la population, la délégation ministérielle a découvert un imposant et important investissement dans ce secteur.

Cette minoterie privée est la première du genre en République Démocratique du Congo, malgré l'historique minoterie de Kakontwe de Likasi appartenant à Gécamines et la plus grande en Afrique Centrale. C'est elle qui avait inspiré les propriétaires d'autres minoteries de la région Sud du pays, dont la minoterie de la société Mashamba.

Elle est ravitaillée en produire à moudre par la ferme de Terra SARL qui est sur la Route Kasenga et certains agriculteurs du coin pour produire la farine «*Bukariya Kwetu*».

Sur place à la ferme Terra Sarl sur la route Kasenga, ces membres du Gouvernement central ont été émerveillés par la mécanisation des opérations et un nombre assez élevé d'outils et engins agricoles (les machines dernière cri, les tracteurs, les moissonneuses-batteuses, etc.) appartenant à cette ferme industrielle «*dans le souci de mettre fin à la crise de farine de maïs et contribuer la sécurité alimentaire comme le veulent les autorités du pays*», selon les promoteurs.

Le maïs produit est envoyé à la grande minoterie d'African Milling pour produire la farine consommable alors que les déchets sont envoyés à la ferme avicole Congo Œufs pour nourrir les poules pondeuses dont les œufs sont visibles sur le marché local à Lubumbashi.

La chaîne de production Terra-African Milling-Congo Œufs

est dirigée par une compatriote dont les qualités managériales, la compétence et l'expérience dans ce secteur agro-pastoral au pays est sans concurrence : madame Kabanga Gracia à qui le Groupe Somika a fait confiance, méritée et avec raison, depuis plus de dix ans pour conduire ce gigantesque et important projet.

Chez **Rainbow Katanga SARL**, sur la Route Likasi dans le parc industriel de MES SARL, les ministres nationaux, tous membres de la Commission Economie et Finances du gouvernement Sama Lukonde sous la supervision de Vital Kamerhe, ont découvert une nouvelle unité de fabrication de diverses qualités de savons et détergents tenue par des femmes recrutées parmi les plus vulnérables dont le Groupe a fait des travailleuses courageuses et combattantes qui contribuent désormais à l'économie de la province du Haut-Katanga et du pays. Féliciter et motiver par ces ministres, ces femmes prometteuses comptent faire plus.

Sur un autre chapitre, c'est l'usine de Congo Cables Transformer qui a constitué le point final de cette visite chargée de la grande équipe ministérielle où elle a vu comment sont transformés les produits miniers en câbles électriques pour les miniers et aussi pour l'utilité ménagères.

C'est avec un sentiment de satisfaction et encouragement des membres du Gouvernement, à l'égard de ces investissements et leurs propriétaires, que s'était clôturée la visite, mieux la découverte de ces usines de Mining Engineering Services qui attend désormais des mesures incitatives du Gouvernement pour protéger cette industrie nationale face à la concurrence étrangère.

PAR FRANCK FWAMBA ET JEEF KAZADI POUR FKF SOFTPRESS

(Suite à la page 7)



Gros plan sur la chaîne de valeur agropastorale du Groupe SOMIKA

(Suite de la page 6)

La ferme agricole Terra a été créée en 2006 comme plantation de maïs dans la région du Grand Katanga en RDC, fortement dépendante des importations de cette denrée alimentaire. Elle s'est développée, par la suite, dans la production de la farine de maïs avec African Milling Company Congo (African Milling) et dans la production d'œufs avec Congo Œufs.

La Société Financière Internationale (SFI), le Fonds pour la Promotion de l'Industrie (FPI) et d'autres institutions de la RDC ont joué un rôle déterminant dans le développement et la croissance durable de ces trois unités formant une chaîne locale de valeur.

Actuellement, Terra est l'un des principaux producteurs de maïs du pays, contribuant à la sécurité alimentaire et au développement économique.

LA FERME TERRA

La ferme Terra est née en 2006, sur un site inexploité sur la Route Kasenga, avec pour objectif de développer une agriculture industrielle, commer-

ciale, compétitive et performante. Aujourd'hui, cette exploitation s'est développée au point de devenir l'une des plus grandes exploitations de culture de maïs dans le Haut-Katanga.

Terra exploite 2.600 hectares sur une concession totale de 10.000 hectares. Cette situation lui offre un potentiel de croissance et d'expansion considérable. L'ambition des propriétaires est d'augmenter la production de maïs à 75.000 tonnes par an pour approvisionner la minoterie African Milling et contribuer à la sécurité alimentaire du pays.

Les opérations culturales sont modernes et raisonnées, et Terra utilise notamment des engrais organiques provenant de la ferme avicole du Groupe, CongoŒufs. Cela permet de préserver la santé, la vitalité et la productivité du sol.

AFRICAN MILLING

Lancée en 2010 et basée à Lubumbashi, cette minoterie moderne (Bühler), African Milling, a une capacité de traitement annuel de 120 000 tonnes de maïs.

La marque «Bukari ya



Kwetu» d'African Milling est bien connue en tant que farine de maïs de qualité supérieure distribuée dans la région du Grand Katanga et dans les provinces du Kasai.

Le maïs provient à la fois de la société sœur, Terra, et de tierces parties (agriculteurs locaux ou importations), suivant des spécifications strictes pour garantir la meilleure qualité.

La capacité de stockage est de 40.000 tonnes et répond aux normes les plus strictes en matière de maintien de la fraîcheur et de la qualité de la matière première.

Utilisée à pleine capacité, elle permettrait à l'entreprise de fournir du maïs tout au long de l'année sans interruption.

CONGO ŒUFS

Congo Œufs, fondée à Lubumbashi en 2015, est une entreprise leader dans l'industrie des œufs de table frais. Elle produit, fournit et distribue plus de 60 millions d'œufs de table de qualité par an dans toute la région du Grand Katanga et au-delà, atteignant divers marchés formels et informels. Son équipe passion-

née et qualifiée s'engage à maintenir les meilleures pratiques mondiales par le biais d'une biosécurité et d'une qualité sans faille.

Congo Œufs fournit des engrais organiques aux fermes commerciales et aux petits exploitants agricoles. Congo Œufs prévoit d'augmenter les volumes de production et lancer la production locale de provende pour une sécurité alimentaire durable et le développement économique.

PAR FRANCK FWAMBA POUR FKF
SOFTPRESS



Le coup réussi de New York : Samy Badibanga, l'homme de l'ombre de Félix Tshisekedi

On le croyait totalement effacé des radars politiques de la République Démocratique du Congo depuis sa démission surprise au poste de 1^{er} vice-président du Sénat. Depuis lors, il est presque un « furtif » politique pour certains, et un mystère pour d'autres, tant ses apparitions publiques se font de plus en plus rares. Mais, le 19 septembre 2023 à New York, aux Etats-Unis, lorsque le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo, s'est entretenu avec la presse internationale accréditée aux Nations Unies, Samy Badibanga – parce que c'est de lui qu'il s'agit – a créé la surprise en se retrouvant aux premières loges, juste à droite du Président de la République. Dans la

classe politique, c'était la stupéfaction. Comment le sénateur s'est-il retrouvé dans cette position ? Que fait-il pour être si proche du Président de la République ? En réalité, Samy Badibanga, très effacé par nature, est l'homme de l'ombre. C'est avec lui qu'a été rendu possible la rencontre du 19 septembre 2023. Le sénateur vole si haut qu'il est souvent hors de contrôle des radars politiques congolais. Aux côtés du Chef de l'Etat, Samy Badibanga joue un rôle et non de moindre. Aux élections de décembre prochain, il sera l'un des pions majeurs pour un second mandat de Félix Tshisekedi.

ECONEWS

Le Chef de l'Etat vient de boucler son voyage aux Etats-Unis où il a assisté à la 78^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais, avant de son discours, mercredi dernier, à la tribune des Nations Unies, le Président de la République a eu des échanges avec la presse internationale accréditée à New York. Dans la salle, des grands noms de la presse mondiale étaient là, notamment CNN, New York Times, Bloomberg, Fox News, Financial Times, Wall Street, CBS, BBC, RFI, Reuters, AFP, Associated Press, Belga...

Pour le Président Félix Tshisekedi, c'était le grand oral pour dérouler sa vision pour la République Démocratique du Congo, alors qu'il concourt en décembre prochain à un second mandat présidentiel. A New York, rien n'a été laissé de côté. D'un ton calme et rassurant, Félix Tshisekedi a emballé son auditoire, l'emportant dans son rêve de faire de la RDC un pays plus beau qu'avant.

Comment y arriver ? A ses invités, soigneusement triés, Tshisekedi leur a présenté sa recette magique, déclinant les grands axes du programme qu'il pense mettre en œuvre pour redonner à la RDC toute sa grandeur.

SAMY BADIBANGA DANS LA COUR PRÉSIDENTIELLE

Dans la salle, il y a ce-

pendant une présence qui n'est pas passée inaperçue. C'est celle du sénateur Samy Badibanga, bien assis à la tribune présidentielle, à droite de Félix Tshisekedi. Comment s'est-il retrouvé là ? Qu'a-t-il fait pour être si proche du Président de la République ? Autant de questions qui ont alimenté la chronique autant aux Etats-Unis qu'en RDC.

Dans les salons huppés de la ville, la surprise Badibanga n'est pas une. Des sources récupérées par Econews indiquent que le sénateur Samy Badibanga a été au centre de la réussite de la rencontre du 19 septembre 2023 à New York. Ayant précédé de quelques jours le Président de la République dans la capitale économique des Etats-Unis, il a mis à profit son impressionnant carnet d'adresses pour mobiliser la grande presse de New York.

Une personnalité politique, qui a réquis l'anonymat, révèle que Samy Badibanga est ce « stratège est passé de l'ombre à la lumière des projecteurs et tient bien son rôle dans le sérial présidentiel ». Et de préciser : « Ce déjeuner de presse de New York porte sa signature ».

Dans son regroupement politique, « Les Progressistes », on se réjouit de ce come-back de Samy Badibanga qui renforce sa présence dans la cour présidentielle. Son secrétaire gé-



Le sénateur Samy Badibanga à droite du Chef de l'Etat, le 19 septembre 2023, au déjeuner de presse de New York

néral, Dieudonné Nkishi Kazadi, est allé plus loin : « Notre leader, Samy Badibanga Ntita est un acteur politique majeur et accompli, en plus du fait qu'il a une vieille relation avec le Chef de l'Etat ainsi que la nature a bien voulu le congratuler. Nous savons que c'est un homme politique très efficace, avec une expérience politique très enviable mais dont la parole en public est rare. Beaucoup sont peut-être étonnés de le voir un peu plus régulièrement aux côtés du président de la République; d'autres ont même pensé parfois qu'il n'était rien parce qu'il parle moins pourtant, il est un homme qui a une avance d'analyse, de perception et de prospective ».

Le SG de « Les Progressistes » évoque les 413 candidats alignés « à la députation nationale, sans bruits », rappelant que son regroupement « est dans le Top 5 des regroupements politiques qui contribueront à la constitution de la prochaine majorité parlementaire, dont le Chef de l'Etat a tant besoin pour matérialiser pleinement sa vision sur notre pays, la République Démocratique du Congo ».

Et d'ajouter : « out ce qu'il prédit, nous finissons par le vivre, du moins, au sein de notre regroupement politique. Quand nous l'avons vu assis à droite de Son Excellence Monsieur le président de la République Démocratique du

Congo à New York, nous avons davantage compris que le pays a besoin de lui à travers les services que lui confie le Chef de l'Etat. Étant un homme profondément pondéré, sa présence sur l'estrade lors de conférence de presse où le Chef de l'Etat a dit des choses claires et fermes, témoigne de sa disponibilité à servir le Garant de la nation par ricochet notre pays. Nous avons les bonnes raisons de croire que notre leader pourrait assumer des missions importantes dans le cadre de la campagne du candidat Félix Tshisekedi et pourquoi pas se voir confier les premiers rôles en cas de sa réélection ».

En décembre 2023, lorsque sonnera le gong des élections générales, il faudra compter sur Samy Badibanga. Depuis toujours, l'homme ne s'est jamais éloigné de l'UDPS où il a été dans les confidences du sphinx, Etienne Tshisekedi wa Mulumba. Avec le Président Félix Tshisekedi, il a toujours été là, lui réaffirmant tout son soutien au Sénat où il n'a pas été hésité à démissionner du juteux poste de 1^{er} vice-président pour aider l'Union sacrée de la nation à consolider son emprise dans la chambre haute du Parlement.

Samy Badibanga est de retour ! A New York, il est entré par la grande porte dans la cour présidentielle.

La face cachée de l'extraction minière en RDC

(Suite de la page 5)

nes interrogées ont déclaré que des militaires avaient brûlé une agglomération informelle nommée Mukumbi ». Ce sont les soldats de la Garde républicaine (GR) qui ont commencé à brûler les habitations et frapper les habitants. « Nous n'avons rien pu récupérer », raconte Kanini Masko, 57 ans. « On n'avait rien pour survivre. On a passé des nuits et des nuits dans la brousse. » Les faits, qui se sont déroulés en 2016, ont également été documentés par des images satellites « 400 structures, dont une école, un

établissement de santé et une église, ont été détruit ». Chemaf a accepté en 2019 de verser 1,5 million de dollars par l'intermédiaire des autorités locales, « mais certaines personnes n'ont reçu que 300 dollars » dénonce le rapport

En février 2020, les agriculteurs du village de Tshamundenda ont également été expulsés de leurs champs qui se trouvaient à proximité du projet minier Metalkol Roan Tailings Reclamation (Metalkol RTR), une filiale d'Eurasian Resources Group SARM

(ERG). Des militaires ont occupé leurs champs « tandis que des bulldozers rasaient leurs cultures ». Une femme, enceinte de deux mois, raconte qu'elle a été violée par trois soldats alors qu'elle travaillait dans son champ avant qu'il ne soit détruit. « A ce jour, je n'ai pas d'emploi ni d'autres sources de revenus. Je vais de maison en maison afin de trouver de quoi manger pour mes enfants ». Là encore, les agriculteurs ont tenté de réclamer une indemnisation... qui ne viedra jamais.

FAIRE APPLIQUER LES LOIS

Après cette enquête non-exhaustive sur les mauvaises pratiques du secteur minier en RDC, Amnesty estime que « les déclarations des entreprises selon lesquelles elles adhèrent à des normes éthiques strictes sonnent bien creux ».

Pour Donat Kambola, le coordinateur de l'IBGDH, « les entreprises minières internationales impliquées ont largement les moyens de procéder aux changements nécessaires pour protéger les droits humains, de mettre en place

des procédures qui améliorent la vie des personnes dans la région et de fournir des réparations pour les préjudices causés. » Amnesty fustige également l'apathie des autorités congolaises pour mettre fin aux expulsions forcées. L'ONG demande la création d'une commission d'enquête impartiale, et surtout, « de faire appliquer les lois nationales relatives aux activités minières et aux expulsions conformément aux normes internationales relatives aux droits humains ».

CHRISTOPHE RIGAUD
(AFRIKARABIA)

Coopération atlantique : Rabat et Washington renforcent leur partenariat

Les États-Unis, ainsi que 31 pays côtiers de l'Atlantique, dont le Maroc, répartis sur quatre continents (Afrique, Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud ainsi que les Caraïbes) ont adopté et lancé, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le « Partenariat pour la coopération atlantique ». Les pays participants sont : Angola, Argentine,

Brésil, Canada, Cap-Vert, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Espagne, États-Unis, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Irlande, Islande, Liberia, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Sénégal, Togo, et Uruguay.

31 pays côtiers de l'Atlantique ont décidé d'unir leurs efforts au sein du «Partenariat pour la coopération atlantique». C'était lors de la réunion ministérielle pour la coopération atlantique, tenue en marge de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, selon un communiqué du Département d'État américain.

Ce dernier précise que le «Partenariat pour la Coopération Atlantique» est le premier à couvrir à la fois l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud et à aborder un large éventail de questions liées aux priorités communes et ouvrant un nouveau chapitre de la coopération régionale, allant du développement économique à la protection de l'environnement, en passant par la science et la technologie. L'objectif étant de «rassembler la communauté atlantique autour d'un cadre pour un engagement plus efficace et de formuler un ensemble de principes directeurs pour la coopération tels qu'énoncés dans l'Accord atlantique», selon le document publié par le Département d'État américain.

Par ailleurs, les 32 pays ont adopté une déclaration annexée à un plan d'action sur la coopération atlantique qui met l'accent sur nombre de points dont le plus important est l'engagement à «œuvrer pour renforcer la coopération régionale, trouver des solutions innovantes pour faire avancer les objectifs communs, coordonner les efforts pour parvenir à la paix, à la stabilité et à la prospérité et relever les défis ensemble», en plus de leur engagement à «soutenir les principes d'égalité souveraine, d'intégrité territoriale et d'indépendance politique des États et à respecter le droit international, et notamment la Charte des Nations unies, afin de promouvoir un Atlantique ouvert dans lequel les États atlantiques sont libres de toute ingérence, coercition ou action agressive».

Moulay Hicham Mouatadid, expert en affaires stratégiques, politologue et conseiller en affaires et relations internationales, a indiqué à Hespess que : «La Déclaration de coopération atlantique, ou ce qui est désormais, connu sous le nom de «Partenariat pour la coopération atlantique», constitue une opportunité stratégique importante pour les pays riverains de l'océan Atlantique, qui ont souffert du vide d'une plate-forme unifiée de consultation politique et diplomatique concernant cette région



Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, et son collègue marocain, Nasser Bourita

stratégique de l'espace mondial». Mouatadid a souligné que : «L'espace atlantique connaît certains aspects de la coopération économique, sécuritaire, militaire et politique. Mais sous la forme de regroupements limités dans l'espace ou entre pays spécifiques partageant des intérêts limités et ne servant pas principalement la région atlantique dans son ensemble».

L'expert en affaires stratégiques a expliqué que, «le moment est arrivé d'activer un partenariat global entre des pays qui partagent les défis de gestion stratégique de cet espace». Les environs de cette zone regorgent de nombreuses questions épineuses et concernant les répercussions de ce partenariat sur les relations de Rabat et Washington, Moulay Hicham Mouatadid a expliqué que «l'histoire du partenariat stratégique entre Rabat et Washington connaîtra une nouvelle dynamique au sein de cette coopération atlantique». Et d'ajouter, «cela poussera tant les dirigeants de Rabat que leurs homologues de Washington à renforcer davantage leurs liens politiques pour présenter un modèle stratégique capable de constituer une référence solide au sein de cette nouvelle philosophie atlantique».

Le politologue et conseiller en affaires et relations internationales a en outre souligné que «le Maroc et les États-Unis d'Amérique auront un rôle majeur et très important dans le dynamisme de cette plateforme atlantique, non seulement parce qu'ils sont considérés comme des acteurs clés dans leur environnement régional, mais parce que les deux pays se concentrent fortement sur l'espace atlantique dans la construction de leur vision de politique étrangère. Il a souligné que, «la situation aura un impact positif sur l'axe Rabat-Washington au sein de ce nouveau groupe, car l'océan Atlantique

constitue une partie importante de la culture politique marocaine et américaine». L'expert a précisé que «la sécurité nationale des deux pays dépend grandement du contrôle de cette situation».

Par conséquent selon l'analyste politique, une coopération globale constituera une opportunité supplémentaire pour Rabat et Washington de s'engager étroitement bilatéralement afin de bénéficier stratégiquement de son dynamisme, non seulement pour préserver les acquis vitaux des deux pays, mais également pour défendre les intérêts de cet espace stratégique contre toutes les menaces transcontinentales et mondiales. D'un point de vue géostratégique, il déclarera que «le Maroc renforcera sa position atlantique dans la perspective de la souveraineté territoriale, de la coopération sécuritaire et de la défense militaire».

Rabat étant considéré comme l'un des pays atlantiques dotés de vastes façades maritimes, la création d'une telle plateforme de coordination lui permettra de gérer plus facilement bon nombre des dossiers complexes liés à cet espace ouvert. Aussi a-t-il ajouté : «Ce rassemblement constitue une plateforme ayant un poids politique, diplomatique, économique et stratégique important sur la scène internationale. Compte tenu du poids économique des pays concernés, elle constituera donc un canal important pour imposer les discours politiques et défendre les intérêts des pays, et elle constituera une force diplomatique supplémentaire pour le Maroc au niveau de la diplomatie atlantique de Rabat et au niveau mondial afin de défendre ses intérêts».

Enfin, Mouatadid a conclu en disant que, «la création d'un ensemble global du Partenariat

Atlantique est également appréciée pour que le Maroc puisse s'ouvrir davantage aux marchés économiques de la région, de manière plus audacieuse et progressive». Sans aucun doute, cette coopération offrira à ses membres des privilèges d'investissement, économiques et financiers très stimulants. Cela constituera une nouvelle opportunité pour l'économie marocaine et les institutions financières marocaines.

Pour sa part, le Dr Mohammed Issam Laaroussi professeur de relations internationales et chercheur principal pour le programme Moyen-Orient de TRENDS Research and Advisory et directeur du Centre Perspectives d'études géopolitiques et stratégiques a déclaré à Hespess : «Le Partenariat atlantique est un nouveau et ancien projet mené par les États-Unis d'Amérique en coopération avec un certain nombre de pays, car il s'inscrit dans la continuité du plan Marshall et de l'intégration atlantique», notant que «le renouvellement de ce partenariat révèle à ce moment précis la volonté américaine de poursuivre son hégémonie internationale. Grâce à des partenariats basés sur le respect du modèle capitaliste occidental par opposition aux autres modèles».

Le Dr Mohammed Issam Laaroussi a noté, au passage, que «renforcer cette coopération et ajouter des pays africains à ce projet, à l'instar du Maroc, est une étape importante qui sert les intérêts de cette alliance occidentale», soulignant que «Rabat, à son tour, devrait bénéficier de ces partenariats, notamment au niveau militaire, politique et économique». Le directeur du Centre Perspectives d'études géopolitiques et stratégiques soulignant que «les partenariats économiques atlantiques sont encore faibles et n'atteignent pas le niveau requis et ne reflètent pas le poids politique et la taille naturelle de cet espace par rapport à d'autres espaces».

Il a expliqué en outre que «l'une des méthodes d'engagement poursuivies par les États-Unis d'Amérique doivent superviser ce partenariat atlantique et tenter de l'approfondir; est de renforcer la coopération militaire entre les pays et en promouvant le modèle culturel, économique et social occidental dans la région». L'importance de ce projet était à son avis, liant toutefois ce succès à «l'étendue de la capacité de Washington à diriger cette alliance et à affronter le camp sino-russe».

AVEC HESPRESS

Brèves

Le secrétaire américain à la Défense visite l'Angola

Le secrétaire à la Défense des États-Unis d'Amérique (USA), Lloyd Austin, arrive cette semaine en Angola pour renforcer les relations et explorer les voies d'une plus grande coopération militaire entre les deux pays.

Selon le Pentagone, la visite à Luanda se concentrera sur l'établissement de relations de défense plus solides et sur l'exploration des voies d'une plus grande coopération militaire entre les États-Unis et l'Angola.

La visite fait partie d'une tournée en Afrique, notamment à Djibouti, au Kenya et en Angola, dans le but de souligner l'engagement du Département américain de la Défense à renforcer les partenariats et à accroître la sécurité régionale sur le continent africain. Il s'agit de la première visite dans le pays d'un secrétaire américain à la Défense.

En avril 2022, le ministre d'État et chef de la Maison militaire du président de la République, Francisco Furtado, a rencontré, à Washington, le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, dans le cadre de la coopération bilatérale.

A l'issue de la réunion, les deux pays ont réaffirmé, dans une déclaration commune, leur engagement à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la défense, en poursuivant et en célébrant le cinquième anniversaire de la signature du mémorandum d'accord du 17 mai 2017 entre le Ministère de la Défense nationale de l'Angola et le Département de la Défense des États-Unis d'Amérique.

AVEC ANGOP

Bientôt l'implosion du système bancaire américain ?

Même si les faillites du printemps ont été contenues, le système bancaire américain pourrait n'être qu'un château de cartes prêt à s'écrouler...

Le problème, c'est les dépôts. Jusqu'à récemment, les banquiers ne s'inquiétaient jamais de savoir si leurs clients laisseraient leur argent à la banque. Une fois un dépôt réalisé, les fonds étaient rapidement prêtés, en dépit du fait que les déposants avaient normalement la possibilité de retirer à tout moment leur argent s'il était placé sur un compte à vue. Ainsi, les déposants croyaient avoir à leur disposition des fonds qui étaient en fait déjà utilisés par les emprunteurs. Dès les années 1970, Murray Rothbard qualifiait ce système de frauduleux.

Nous sommes à présent en 2023 et Scott Hildebrand, directeur de la stratégie financière de la banque d'investissement Piper Sandler, a donné son avis sur le sujet à Joe Weisenthal et Tracy Alloway, dans le podcast Odd Lots sur Bloomberg : « Si vous m'avez invité ici il y a 5 ans et que l'un de vous deux m'aurait annoncé 'Il existe une banque qui ne fait qu'acheter des bons du trésor américain et dont la totalité des dépôts sont sur des comptes à vue. Oh, et soit dit en passant, elle va faire faillite', je vous aurais littéralement ri au nez et je ne serai jamais revenu. Je vous aurai sûrement dit 'vous êtes totalement dingues' ».

Finalement, Rothbard

n'était peut-être pas totalement fou.

DEUX CHANGEMENTS DANGEREUX POUR LES PETITES BANQUES

Hildebrand était interviewé sur Odd Lots pour expliquer à quel point la situation est difficile pour les petites banques locales. Une grande banque comme JPMorgan bénéficie de nombreuses sources de revenus, mais les banques locales doivent collecter des dépôts, les prêter et vivre sur le différentiel de taux. Le cas de la Silicon Valley Bank « n'avait rien à avoir avec le scénario du film *La Vie est belle* ou la façon dont la Washington Mutual s'est effondrée : 42 milliards USD ont été retirés en l'espace de 3 heures. Voilà ce qui est arrivé ».

Hildebrand souligne également un fait qui est rarement évoqué : les banques ne gagnent pas d'argent en prêtant, elles gagnent de l'argent car « elles ne rémunèrent pas les dépôts au taux d'intérêt du marché ». Généralement, les banques ne rémunèrent même pas les dépôts réalisés sur des comptes à vue. C'est ainsi qu'elles réalisent l'essentiel de leur marge bénéficiaire.

Auparavant, ce n'était pas un problème. Mais deux changements dont les banquiers

n'ont pas compris l'impact ont complètement remis en cause ce modèle...

Auparavant, cela n'était pas un problème car leurs clients étaient fidèles. Les banquiers pouvaient compter sur le fait que leurs clients conserveraient des fonds sur leurs comptes à vue. Mais ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui. D'après Hildebrand, l'argent circule beaucoup plus rapidement pour deux raisons principales : les nouvelles technologies et les changements générationnels.

Autrefois, les clients des banques leur étaient fidèles mais accordaient difficilement leur confiance. D'après Hildebrand, au contraire, de nos jours « les clients ont facilement confiance. Ils n'ont pas peur de déplacer des sommes importantes par téléphone. Ils ne connaissent même pas le nom de leur banque avec laquelle ils réalisent des opérations [...] Ils peuvent déplacer leurs fonds extrêmement rapidement dans une nouvelle banque. Mais ils n'ont quasiment aucune loyauté. Et c'est pour cela qu'aujourd'hui nous rencontrons des difficultés pour déterminer comment gérer et protéger notre bilan face à cette problématique de volatilité des dépôts ».

A LA RECHERCHE DU MEILLEUR TAUX

Les banquiers n'ont pas compris l'impact des nouvelles technologies, des réseaux sociaux et des changements

générationnels sur la volatilité des dépôts, en particulier dans un environnement de hausse des taux d'intérêt. Il y a encore une ou deux décennies, quasiment la totalité des dépôts réalisés dans les banques locales américaines étaient placés sur des comptes à terme (CAT). Et, comme l'explique Hildebrand, « cela donnait du temps aux banques ». A présent, les banquiers ne bénéficient pas d'autant de temps en raison des changements générationnels.

Hildebrand a fait passer des entretiens d'embauche à de nombreux jeunes venus à New York pour débiter une carrière dans le secteur bancaire. Aussi intelligents soient-ils, Hildebrand ne peut s'empêcher de les railler : « J'avais toujours une question à laquelle ils ne peuvent pas répondre. Savez-vous ce qu'est un CAT ? Et aucun d'entre eux n'en avait jamais entendu parler ».

Un CAT est un produit d'épargne qui génère des intérêts sur une somme placée pendant une durée fixée contractuellement. En cas de déblocage des fonds avant l'échéance prévue du CAT, le client risque de perdre tout ou partie des intérêts capitalisés, voire de payer des pénalités. En contrepartie de cette perte de liquidité, les CAT offrent généralement des taux d'intérêt supérieurs à ceux d'un compte épargne classique.

De nos jours, comme l'explique Hildebrand, « les gens veu-

lent bénéficier du taux de rendement d'un CAT, mais avec la liquidité du marché monétaire et la facilité de gestion d'un compte à vue [...] Les bilans des banques ne contiennent à présent plus aucune obligation contractuelle ».

95% DES BANQUES AMÉRICAINES

Après la série de faillites de banques régionales à laquelle nous avons assisté au printemps, une seule nouvelle banque a fait faillite, la Heartland Tri-State Bank d'Elkhart, au Kansas, dont les actifs représentent à peine 139 millions USD. Cependant, d'autres faillites et consolidations sont à prévoir.

Hildebrand affirme que près de la moitié des banques des Etats-Unis se négocient en Bourse en dessous de leur valeur comptable. Cela signifie que les investisseurs n'ont pas confiance dans les valeurs auxquelles sont comptabilisés dans les bilans des banques les prêts et autres actifs qu'elles détiennent. Il estime que le nombre de banques aux Etats-Unis devrait passer de plus de 4.000 aujourd'hui à environ 200 au cours des dix à quinze prochaines années.

Comme l'a écrit Rothbard dans son ouvrage *Making Economic Sense* : « Le système bancaire n'est, pour résumer, qu'un château de cartes ». Mais de plus en plus de cartes commentent à être retirées de cet édifice frauduleux.

AVEC CHRONIQUE AGORA

Les Occidentaux « combattent directement » la Russie en Ukraine, pour Sergueï Lavrov

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a accusé samedi les Occidentaux de « combattre directement » la Russie en Ukraine, au moment où Kiev affirme avoir tué des chefs militaires russes dans la péninsule stratégique de Crimée.

« Vous pouvez l'appeler comme vous voulez mais ils nous combattent, ils nous combattent directement. Nous l'appelons guerre hybride, mais ça ne change pas la réalité », a-t-il ajouté, évoquant l'aide financière, les armements et des « mercenaires » venus de pays occidentaux.

Le chef de la diplomatie russe, lors d'une longue conférence de presse au siège de l'ONU à New York, était interrogé sur l'implication des Etats-Unis dans le conflit en Ukraine.

« Le fait qu'ils combattent de facto contre nous en se servant du corps des



Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov

« PAS RÉALISTE »

Ukrainiens, je pense que tous ceux ici qui s'intéressent à la situation en Ukraine, savent très bien que les Américains, les Britanniques et d'autres se battent en fournissant tout d'abord de plus en plus d'armes », a accusé Sergueï Lavrov.

Les Etats-Unis et les pays européens qui fournissent des systèmes d'armement à Kiev depuis l'invasion russe de février 2022 martèlent qu'ils ne sont pas en guerre avec Moscou mais qu'ils aident l'Ukraine à se défendre.

Le ministre russe s'exprimait en marge de l'Assemblée générale de l'ONU durant laquelle le président ukrainien Volodymyr Zelensky est venu en personne demander davantage de soutiens de la communauté internationale.

En Ukraine, l'armée de Kiev

a affirmé samedi avoir tué ou blessé « de hauts commandants » de la marine russe lors de sa frappe la veille contre le quartier général de la flotte de la mer Noire à Sébastopol, en Crimée annexée. Refusant de dire si des missiles de fabrication occidentale avaient été utilisés, le chef des services de renseignement ukrainiens a affirmé que l'attaque avait tué « au moins neuf personnes », dont des généraux.

Sergueï Lavrov a aussi commenté lors de son discours à la tribune générale des Nations unies, samedi, la proposition de « plan pour la paix », exposée la veille à l'ONU par Volodymyr Zelensky, la jugeant « complètement infaisable, impossible à mettre en œuvre, pas réaliste ». Il a fini en prévenant qu'il était dans « l'intérêt commun d'éviter la spirale d'une guerre à grande échelle et d'empêcher l'effondrement final des mécanismes de coopération internationale mis en place par nos prédécesseurs » aux Nations Unies.

AVEC AFP

Linafoot : Mazembe étrille US Panda B52, Sanga Balende s'incline devant Bazano

Trois rencontres étaient au rendez-vous dimanche 24 septembre 2023 pour le compte de la poursuite du championnat national division 1 sans différents stades de la RDC.

NANA K.

A Lubumbashi au stade TP Mazembe de Kamalondo, le TP Mazembe a carbonisé l'US Panda B52 de Likasi par le score lourd de quatre à zéro (4-0). Les Corbeaux de Lubumbashi viennent ainsi d'aligner une quatrième victoire consécutive en championnat de la Linafoot (Ligue nationale de football), Division 1.

Le recrutement effectué par le coach Lamine N'Diaye, sous l'impulsion du président Moïse Katumbi, porte ses fruits. Les quatre buts de Mazembe ont été marqués, respectivement par Cheikh Fofana (30^e), Boubacar Hainikoye (58^e), Rabbi Hataya (75^e) et Ousseini Badamassi (86^e).

Avec cette victoire, Mazembe aligne 12 points en quatre sorties, sans avoir encaissé un but.

Le même dimanche au stade Kikula de Likasi, Sa Majesté Sanga Balende de Mbujimayi s'est inclinée devant la Jeunesse Sportive Groupe Bazano sur le score étriqué d'un but à zéro (0-1). Bazano s'offre sa première de la saison, grâce au seul but de son attaquant Butoto Kamana à la 85^e minute de jeu.

Pour sa part, Sanga Balende sombre davantage, après avoir perdu deux matches par forfait.

A Kinshasa au stade Tata Raphaël de la Kethule, l'OC Renaissance du Congo a fait jeu égal d'un partout avec l'AC Kuya (1-1). Côté Renaissance, son but a été signé Chancel Wantete (48^e), avant que Kuya Kapela Mpongo ne ramène les deux équipes à égalité à la 71^e minute.

Bien avant, le samedi 23 septembre 2023 au stade Tata Raphaël, l'AS Maniema

Union Kindu s'était imposée par trois buts à zéro (3-0) devant la formation de l'AS Céleste de Mbandaka, en match en retard de la deuxième journée du championnat national.

Les Unionistes ont mar-

qué les trois buts pendant la deuxième période, après une première partie stérile. Pour compliquer la vie à Céleste, Maniema Union a ouvert le score à la 55^e minute de jeu par Mola Otinga, avant que Jephthé Kitambala (64^e), et

Boking et Bokingo Bengelè ne corsent l'addition.

Depuis sa victoire devant Etoile du Kivu, lors de la première journée de la Linafoot, l'AS Céleste peine à se relancer, alignant sa troisième défaite d'affilée.

RESULTATS DU JOUR			
DE CE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023			
	TP MAZEMBE	4 - 0	US PANDA B52
	JSG BAZANO	1 - 0	SANGA BALENDE
	OC RENAISSANCE	1 - 1	AC KUYA SPORT

f y t w i n s LINAFOOT RDC

Entrée réussie de la RDC aux éliminatoires CAN féminine/Maroc 2024

ECONEWS

La RDC s'est lancée en demi-teinte dans les éliminatoires de la CAN féminine Maroc 2024. Dans un stade quasiment vide malgré l'accès gratuit, les Fauves dames ont, après plusieurs tentatives, ouvert le score par Falone Pambani à la 18^{ème} minute de jeu.

Les déchets techniques surtout au niveau du milieu du terrain vont caractériser l'après-but côté congolais donnant l'occasion aux Béninoises d'égaliser à la 36^{ème} grâce à Yolande Gnamni.

Métamorphosée en seconde période, la sélection de Marcelo Kadiamba va alourdir le score à la 55^e minute. La buteuse se nomme Naomie Kaba Kaba. Deux contre un (2-1) en faveur de la RDC, score jusqu'à la fin de la partie.

Aussitôt après la victoire des Léopards dames par le score serré de 2-1 sur les Requins, vendredi 22 septembre au stade des Martyrs de la Pentecôte, François Claude Kabulo Mwana Kabulo est allé encourager les fauves dans leur vestiaire.

Victorieuses des béninoises (2-1) les fauves congolaises ont donc reçu les encouragements



Les Léopards féminins de la RDC ont assuré face aux Béninoises

du ministre des Sports et Loisirs, François-Claude Kabulo Mwana Kabulo, juste après la rencontre.

Le patron des sports RD Congolais a par ailleurs informé les Léopards du soutien Président et de tout le Gouvernement Sama.

Epris de fair-play, le ministre des Sports et Loisirs a, bien avant, félicité les Requins pour leur prestation. Le match retour est prévu dans 4 jours soit le 26 septembre 2023 au Bénin.

D'AUTRES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR ALLER

Le premier tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afri-

que des Nations (CAN Féminine 2024) s'est achevé vendredi avec plusieurs rencontres. Le Ghana, le Togo, la Tunisie, l'Égypte, l'Angola et la Guinée ont pris une sérieuse option avant le match retour. Voici le bilan.

Il y a eu une pluie de buts sur le continent pour le compte du premier tour aller de ces éliminatoires.

Quart de finaliste de la précédente CAN, le Sénégal se fait accrocher (1-1) à Thiès par le Mozambique (1-1).

Sans stade homologué, Djibouti a joué son match à domicile face au Togo à Lomé vendredi. Une rencontre qui est rapidement partie en faveur des Togolaises. Les

Éperviers dames ont largement gagné 7-0 avec, notamment, un quadruplé de l'attaquante du FC Nantes (France) Woedikou Mafille.

C'est également sur le même score que la Tunisie a écrasé le Niger au Stade Municipal de Soliman. Parmi les buteuses, Sabine Elouzi a réalisé un triplé, Meriem Houij pour sa part s'est offert un doublé.

Le plus large score de cette manche aller est à mettre à l'actif de la Guinée. Le Syli national féminin a écrasé l'Île Maurice jeudi sur un score de 8-0. Des avances considérables à confirmer dans une semaine, à l'occasion des rencontres retour.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670

E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA

Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Depuis Abidjan, Vital Kamerhe explore les voies d'éclosion des « champions » nationaux en RDC

C'est un joli plateau qu'a réuni Alain Foka à l'émission "Le débat africain" sur RFI, dimanche 24 septembre. Enregistrée à Abidjan en marge de la 9^{ème} édition du Forum Makutano, elle a mis en face Vital Kamerhe, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de la RDC, Jean Billon, député et vice-président du parti d'opposition PDCI-RDA et, surtout, patron de la plus grande entreprise

privée de Côte d'Ivoire, la SIFCA ainsi que le Bissau-guinéen Paulo Gomes, ancien directeur exécutif de la Banque mondiale et aujourd'hui fondateur de Orango Investments Corporation. Thème : secteur privé : l'Afrique peut-elle se développer sans champions ?

HUGO TAMUSA

Intervenant en premier, Vital Kamerhe a rappelé que l'Afrique a été à la base de l'éclosion des sciences dans l'histoire de l'humanité. «Cheick Anta Diop nous l'a démontré suffisamment, l'Afrique a créé la mathématique, la géométrie, etc. Mais cela ne nous a servi à rien. Les autres sont venus apprendre, et ont amené ces connaissances en Grèce, et la Grèce est devenue la nouvelle civilisation, après c'était Rome et de la Rome cela a essimé partout dans le reste de l'Europe, jusqu'au nouveau monde, aux Etats Unis», a soutenu le VPM congolais. Qui garde l'espoir de voir l'Afrique décoller. «Je pense que, après la décennie où la Chine s'est réveillée – car il y a des gens qui se moquaient d'elle, mais elle est aujourd'hui respectée –, il y a l'Amérique latine avec Lula comme porte-voix qui est en train de faire des miracles. Il reste, hélas, l'Afrique. Et l'Afrique, je le dis et le confirme, va prendre rendez-vous avec son histoire», a déclaré M. Kamerhe. Et de renchérir : «Nous devons fabriquer les champions effectivement. Mais il faut savoir d'où nous venons. Nous étions dans la colonisation, après nous avons obtenu des indépendances politiques où nous pensions avoir hérité du bien-être. Si je



Vital Kamerhe, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de la RDC

parle du cas particulier de la RDC, nous étions forts en tout, on exportait tout. Nous avions des réserves qui nous endormaient. A preuve, la Belgique, royaume qui avait colonisé la RDC, est le seul pays d'Europe qui n'avait pas eu besoin du Plan Marshall, les richesses du Congo ont tout fait».

IMMENSES POTENTIALITÉS

L'homme d'Etat a déploré le manque de cadres universitaires lors de l'accession du Congo belge à l'indépendance – «nous avions 25 diplômés d'université, dont 17 philosophes», a-t-il soutenu –

et le fait que le pays a oublié pendant des années à élaborer un modèle d'accumulation du capital. Pourtant, a poursuivi Vital Kamerhe, l'Afrique dispose d'immenses potentialités, qu'il s'agisse des richesses naturelles, ou encore de sa population, «jeune et dynamique». Il a également indiqué que c'est l'organisation qui fait défaut à l'Afrique, regrettant le manque des liens entre les champions des différents pays afin de créer les interactions entre eux.

De son côté, Jean-Louis Billon a développé un point de vue contraire quant à l'émergence des champions natio-

naux. «Les champions, il y'en a beaucoup en RDC, en Côte d'Ivoire, etc. On ne peut pas les fabriquer. Si on les fabrique, c'est artificiel. Ce qu'il faut faire, c'est les identifier, les encadrer. Ce sont des gens qui ont au départ une certaine réussite, et qui ne demandent qu'une chose : la chance de compétir, de pouvoir exprimer leur talent, aussi bien national qu'international», a assené l'homme d'affaires ivoirien. Avant de plaider pour «un nationalisme économique susceptible d'engendrer la préférence nationale».

«Pourquoi voulez-vous donner un monopole direct à un entrepreneur étranger en

Côte d'Ivoire, alors que si vous le donnez à un investisseur local, le chiffre d'affaires et le bénéfice vont rester dans le pays ?», s'est-il interrogé. M. Billon a également évoqué la restructuration des banques au Nigeria, qui a permis le financement de l'activité économique des champions locaux.

Pour sa part, Paulo Gomes s'est dit confiant dans l'éclosion des champions africains, citant notamment les cas de la compagnie aérienne Asky, et de la banque Ecobank. «Mais à condition que les gouvernements puissent bien assainir le secteur économique pour permettre aux champions d'éclore et d'avancer», a-t-il fait savoir.

Vital Kamerhe a donné en exemple le cas de la RDC avec la crise du maïs dans le l'ex-Katanga et le Grand Kasai. «Nous avons commencé à planter, mais comme nous n'allons pas récolter le même jour, j'ai initié une décision qui a supprimé la taxe sur le maïs importé, ce qui fait que aujourd'hui, le maïs revient moins cher à Lubumbashi qu'à Lusaka. Ensuite, nous avons également supprimé toutes les taxes à l'importation de tout ce qui permet de développer l'agriculture : matériel agricole, intrants, etc. Nous sommes convaincu d'en recueillir les fruits très bientôt», a déclaré le VPM congolais.

